

N° 26/6.08

DEMANDE D'UN CREDIT ANNUEL DE CHF 120'000.00 POUR COUVRIR LES DEPENSES NETTES QUI DECOULERONT DE LA CREATION DE LA MAISON DU DESSIN DE PRESSE

Municipalité en corps

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 4 juin 2008.

Première séance de commission : lundi 23 juin 2008, à 18 h 30, en salle de conférence, 2^e étage de l'Hôtel de Ville.

TABLE DES MATIERES

1	UNE POLITIQUE CULTURELLE DE PROXIMITE	3
2	PROJET DE CREATION D'UNE MAISON DU DESSIN DE PRESSE	4
3	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET DIMENSIONS DU PROJET	4
	3.1 Lieu d'exposition ouvert au public.....	4
	3.2 Création d'un fonds	4
	3.3 Création de matériel publicitaire	4
	3.4 Rencontre avec les professionnels du dessin de presse	5
	3.5 Formation permanente	5
	3.6 Morges, sa région et bien au-delà	5
4	LA STRUCTURE ET SON ORGANISATION	5
5	BUDGET DE FONCTIONNEMENT	6
6	INVESTISSEMENT DE DEPART	6
7	PERSPECTIVES	6
8	CONCLUSION	7

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 UNE POLITIQUE CULTURELLE DE PROXIMITE

Depuis la décision du Conseil communal de cesser les activités de la Galerie Rouge, la Municipalité a mené, avec ses partenaires culturels, une réflexion quant au rôle de la collectivité publique en matière de culture à l'échelle de la commune. Le débat engagé a notamment permis de conduire une étude et de mettre en lumière le soutien apporté par la Ville à ce domaine. Au terme de cette réflexion, il a été possible de trouver un consensus autour de quelques axes forts qui fondent désormais les bases prioritaires sur lesquelles s'articulent les projets culturels que soutient la ville, dans un souci de cohérence. L'étude sur la politique culturelle figure sur le site de la commune, ainsi que la communication N° 49/12.05 qui informe le Conseil communal des axes retenus par la Municipalité et qui fondent désormais sa politique culturelle sur 5 priorités suivantes :

- animer la Ville
- favoriser l'accès à la culture
- former les jeunes à la culture
- mettre en valeur le patrimoine
- promouvoir et diffuser la création

S'agissant de l'affectation des locaux précédemment occupés par Rouge, la Municipalité a souhaité qu'ils demeurent affectés à une activité culturelle, pour conserver un lieu de réflexion, d'éducation, de formation, un espace de vie au cœur de la Ville ouvert à chacun.

La Municipalité a également désiré analyser les raisons qui ont conduit à la fermeture de la Galerie Rouge, tout en identifiant les éléments qui en ont fait son succès, sa renommée et sa reconnaissance par un large milieu. Elle s'est ainsi livrée à un inventaire pour que cette entreprise ne s'achève pas sur un injuste sentiment d'échec alors que les professionnels qui l'ont animée, les artistes qui l'ont faite vivre et le public qui lui est demeuré fidèle ont fait de cet espace un lieu d'exposition, de réflexion et d'échange formidables.

D'emblée il était clair que ce lieu devait conserver sa qualité professionnelle pour ne pas se transformer en "bazar" incohérent, quel que soit le domaine d'action. Il était également indispensable d'y mener une activité qui soit en lien avec Morges, avec son tissu socioculturel, ses habitants, et non un projet rapporté et déconnecté de l'activité de la Ville. Enfin, il était essentiel de présenter un projet non concurrentiel, novateur, enthousiasmant, fédérateur, populaire qui s'appuie sur une volonté forte de nombreuses personnes et qui apporte une valeur ajoutée à la Ville.

Plusieurs projets ont été présentés. La Municipalité en a retenu trois qu'elle a confiés à l'étude de la Commission consultative des affaires culturelles, chargée de les apprécier en fonction d'une grille d'évaluation (cf. annexe), le coût des trois projets étant identique. La commission a auditionné des représentants de ces trois projets et, sur cette base, la Municipalité a décidé de retenir le projet de créer La Maison du dessin de presse, présenté par l'Association des Amis du Festival Morges-sous-Rire.

Sur les deux autres projets, l'un, très spécialisé, avait pour but la promotion des arts graphiques en lien avec un magazine, l'autre, assez semblable au projet Rouge, était de conserver sa fonction à la galerie pour y exposer le travail de peintres vaudois contemporains.

La qualité des trois projets a conduit la Municipalité, au terme d'une sélection rigoureuse, à porter son choix sur le projet qui semble s'articuler le mieux avec le terrain morgien, en s'appuyant sur une association existante, active à Morges et autour d'un domaine de création peu valorisé ailleurs. Il recèle, à nos yeux, le meilleur potentiel de développement et de promotion pour la Ville, permettant des synergies intéressantes avec Beausobre et Morges-sous-Rire, mais ouvre également sur des collaborations possibles avec le Musée Alexis-Forel, les librairies, les écoles de formation, et permet enfin d'élargir le champ d'activité au monde de l'illustration, notamment contemporaine.

2 PROJET DE CREATION D'UNE MAISON DU DESSIN DE PRESSE

En juin 2008, le Festival Morges-sous-Rire et le Salon du Dessin de Presse fêteront leur 20^e anniversaire. Avec l'impulsion de la Ville de Morges, l'Association des Amis du festival assure depuis de nombreuses années l'organisation de la manifestation et en assure la responsabilité artistique et financière. Forte de ce capital d'expériences et soutenue par les artistes et les dessinateurs de presse, l'association propose à la Ville de Morges d'affecter la Galerie du Centre culturel morgien au projet de création d'une Maison du dessin de presse.

Il s'agit là d'un projet unique en Suisse et qui peut se réaliser dans des délais rapprochés, dans le cadre des conditions financières prévues par la Ville et avec un risque mesuré compte tenu de l'expérience en la matière et du réseau de relations dont dispose l'Association.

3 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET DIMENSIONS DU PROJET

3.1 *Lieu d'exposition ouvert au public*

Quatre expositions originales (régionales, nationales ou internationales) par année seront organisées, auxquelles il convient d'ajouter une 5^e exposition d'été, provenant des expositions du Salon du dessin de presse qui se tient généralement en juin. Ces expositions pourraient mettre en évidence un dessinateur, un événement, une thématique, un pays.

3.2 *Création d'un fonds*

Il s'agit, d'une part, de procéder à l'inventaire des dessins de presse parus en Suisse au cours du XX^e siècle en synergie avec les bibliothèques communales, cantonales et nationales et, d'autre part, d'acquérir chaque année des œuvres permettant de constituer une collection propre à la maison du dessin de presse. Cet outil doit permettre de conserver tout ou partie des œuvres des dessinateurs disparus, en complément de celles déjà déposées dans différentes institutions. Ce fonds sera alimenté annuellement par le versement de la somme de CHF 6'000 jusqu'à un montant maximum de CHF 50'000.00.

3.3 *Création de matériel publicitaire*

Progressivement, des affiches, des cartes postales, des catalogues seront édités et le public pourra les acquérir. La littérature existante en la matière sera progressivement rassemblée.

3.4 Rencontre avec les professionnels du dessin de presse

Une association suisse du dessin de presse est constituée et les dessinateurs suisses se réunissent chaque année à Morges. Cette association, hormis cette rencontre annuelle, est en veilleuse. Elle pourrait être facilement mobilisée et associée à ce projet. En dehors des vernissages, les dessinateurs pourraient venir dans la galerie pour des rencontres notamment avec des jeunes, en vue de les sensibiliser à leur travail, ou encore avec des personnes intéressées à les voir travailler.

3.5 Formation permanente

Aujourd'hui la jeunesse grandit dans une société où l'image et le dessin prennent une part prépondérante. Le dessin de presse met en évidence des situations sociales, politiques, historiques et culturelles. Il est porteur de valeurs. Le but, en partenariat, par exemple, avec les écoles de la région, le Musée Forel et le Centre de Couvaloup, est l'ambition d'utiliser le dessin de presse et la caricature comme moyens pédagogiques et d'apprentissage. Cela se traduira, entre autre, par des ateliers, des rencontres avec des dessinateurs de presse et des événements organisés et soutenus par la Ville de Morges.

3.6 Morges, sa région et bien au-delà

Le projet n'est ni statique, ni figé. Il doit se donner les moyens de maintenir l'intérêt de la population de telle sorte qu'elle associe Morges et dessin de presse. A cet effet, l'Association est déjà en rapport régulier avec des manifestations suisses, telles le Musée de la Caricature de Bâle, et des manifestations ponctuelles qui se tiennent à Langnau, Champéry ou Soleure. Avec l'étranger, des liens se sont tissés avec le Festival de Saint Just le Martel en France et ceux du Québec et de Yaoundé au Cameroun. L'an dernier dans le cadre du Festival, des dessinateurs ivoiriens ont présenté un ouvrage résultant d'une formation assurée par Patrick Chappatte en Côte d'Ivoire, avec le concours du Département Fédéral des Affaires Etrangères. Berne a d'ores et déjà prévu de renouveler cette expérience dans le cadre sur un plan triennal. Dans le cadre de ce projet, Jean Plantu dessinateur au Journal Le Monde, et par ailleurs parrain du Salon du dessin de presse, apporte son soutien à ce projet.

4 LA STRUCTURE ET SON ORGANISATION

L'Association des Amis du festival, qui a son siège à Morges, sera la structure porteuse et responsable de la gestion du projet. Elle est actuellement présidée par Monsieur Pierre Friderici. Un lien fort et de confiance existe entre la Ville et l'Association depuis la création du Festival Morges-sous-Rire.

Dans sa phase de démarrage et à court terme, la responsabilité artistique serait assurée par le directeur actuel du Festival Morges-sous-Rire.

Ensuite, l'Association envisage d'engager une personne responsable à mi-temps. Par ailleurs, un gardiennage serait assuré aux heures d'ouverture. Un tel projet ne peut se concevoir sans faire appel pour certaines tâches spécifiques, au réseau des bénévoles déjà existant au travers du festival.

Les heures d'ouverture de la galerie seront à définir, il sera vraisemblable que la galerie sera fermée en début de semaine et ouverte le week-end selon un horaire à définir. Il sera tenu compte de l'offre culturelle existante (horaire des musées), des vernissages et d'événements régionaux, nationaux, voire internationaux.

5 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comme indiqué ci-avant, l'Association envisage d'engager à mi-temps une personne responsable de la Maison du dessin de presse, ceci pour assurer son fonctionnement, ainsi qu'une personne à temps partiel pour le gardiennage lors des heures d'ouverture.

Le budget de fonctionnement est devisé comme suit :

Dépenses (en CHF)		Recettes (en CHF)	
Salaire et charges sociales : poste à 50 %	55'000.00	Ventes de cartes, programmes, affiches	10'000.00
Gardiennage : 10h/par semaine à CHF 30.00 de l'heure	15'000.00		
Prix forfaitaire par exposition 11.000.00 CHF (comprenant : programme, pla- quette, frais d'acquisition, montage, transport des exposi- tions etc.).	44'000.00		
Constitution du fonds	6'000.00		
Cartes postales, affiches, achats de livres	10'000.00		
Total des dépenses	130'000.00	Total des recettes	10'000.00

Il est à préciser que le budget proposé correspond à celui qui était affecté pour le fonctionnement de l'ancienne Galerie Rouge, soit une subvention nette de CHF 120'000.00.

6 INVESTISSEMENT DE DEPART

Il sera nécessaire de procéder à un aménagements du local :

- pose de 42m de cimaises et fourniture de matériel de suspension (100 fils perlon cobra de suspension 2.50 m et 100 crochets de sécurité) pour la somme de CHF 4'850.00

7 PERSPECTIVES

Morges a acquis une renommée nationale et internationale notamment au travers du Salon du dessin de presse et à l'heure où la Ville est à la recherche d'une solution pour redonner vie à la Galerie du Centre culturel, c'est une opportunité à saisir aujourd'hui. En sachant que les pays francophones se dotent d'institutions similaires, nous sommes confortés dans le bien-fondé de ce choix et de contribuer à la création à Morges d'une Maison du dessin de presse.

Enfin, c'est bien la volonté dégagée par le Conseil communal pour que la Galerie du Centre culturel soit proche de la population morgienne et de sa région et qu'elle (la Galerie) ne soit pas une source de concurrence aux galeries privées se trouvant à Morges.

8 CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de créer une Maison du dessin de presse dans les locaux de la Galerie du Centre culturel;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit annuel de CHF 120'000.00 pour couvrir les dépenses nettes qui découleront de la création du Maison du dessin de presse et de dire que ce montant sera porté dans les comptes dès l'année 2008 au pro rata des mois d'ouverture;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit annuel de CHF 120'000.00 pour couvrir les dépenses nettes qui découleront de la création d'une Maison du dessin de presse et de dire que ce montant sera porté dans les comptes dès l'année 2009;
4. d'autoriser la Municipalité à créer au bilan un fonds de réserve intitulé "Maison du dessin de presse" ayant pour but la mise en valeur de la collection des dessins de presse.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 mai 2008.

la syndique

le secrétaire

N. Gorrite

G. Stella

Annexe : ment.